



Avec la CFDT, agir au quotidien pour le respect de chacun

Personnel MER

Élections du 2 avril 2009 AFFAIRES MARITIMES et ENSEIGNEMENT MARITIME

Pour un grand service public maritime unifié au MEEDDAT

La CFDT agit et intervient pour :

L'harmonisation de nos statuts et de nos primes avec l'ensemble du Personnel du MEEDDAT (A travail égal, salaire égal).

La mise en place d'un véritable dialogue social dans le respect de la pluralité syndicale ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Un service public maritime intégré dans les services déconcentrés comme les Directions Départementales Interministérielles (DDI) sous l'autorité des préfets et les DREAL sous celle des préfets de Région.

L'accès des fonctionnaires des Affaires Maritimes et de l'Enseignement Maritime aux services sociaux du MEEDDAT (CLAS, CGCV, Assistante sociale etc...).

La création d'un examen professionnel pour

l'accès à la catégorie A des contrôleurs administratifs.

La remise à niveau du système indemnitaire des agents des CSN .et des stations ;

La mise à niveau du système de formation, en particulier pour les administratifs, mais aussi les personnels embarqués, privés de formation interne !

La CFDT réaffirme son opposition au fait du prince et n'est pas favorable à la délocalisation de l'ENIM à La Rochelle.

***Pour sortir de l'impasse
Faites confiance à la CFDT,
à nos candidat(e)s, pour
assurer la loyauté des CAP.***

Pour un grand service public de la formation maritime

Pour la création d'un projet d'avenir des personnels aux statuts de PTEM et PNT (ex Agema).

La CCP des Personnels Non Titulaires (PNT) a peu d'avenir à effectif réduit, il faut anticiper et participer à sa rénovation.

Les revendications des PTEM EPS ne sont pas écoutés dans la CAP actuelle; cela doit changer.

Exiger le respect des engagements pris lors des années passées

Nous avons obtenus le paiement des primes et des régimes indemnitaires iso et heures supplémentaires pour les contractuels CDI (ex Agema.) Enseignants et Catégorie C.

Nous revendiquons :

Un alignement des primes pour les intendants avec les secrétaires généraux (IAM), des Conseillers d'éducation (CE) avec les principaux (CPE) et un alignement des catégories C avec les grilles et primes des PNT de notre ministère.(accord Berkani).

Le respect des engagements sur l'amélioration des grilles par la création de la hors classe sans limite de quota compte tenu des faibles effectifs.

Tous les agents ont le droit d'y accéder.

La restauration du dialogue social et de la formation.

Le respect d'un rythme bisannuel de tenue des CCP et CAP .

Le respect du droit envers les personnels à l'information administrative et à la formation.

Le 2 avril VOTEZ CFDT

Le 2 Avril 2009, vous éliez vos représentants à la CAP de votre corps.

Les commissions paritaires sont les seules instances où les représentants du personnel sont élus.

C'est important pour qu'un autre avis que celui des supérieurs hiérarchiques soit pris en compte. Ces élections déterminent aussi la représentativité de chaque syndicat.

Des candidats qui défendent les dossiers des agents à partir de **critères objectifs** et ceci, qu'ils soient syndiqués, à la CFDT ou non, qu'ils soient non syndiqués, parce que c'est l'ensemble du corps qu'ils défendent, parce que c'est l'égalité des chances qu'ils visent.

Voter CFDT, c'est voter pour une **organisation qui refuse tout corporatisme** et regroupe l'ensemble des catégories de personnels du MEEDDAT.

Voter CFDT, c'est voter pour une organisation syndicale qui recherche chaque fois que c'est possible l'unité d'action.

Votez CFDT, enfin, c'est voter pour une **organisation confédérée**, qui défend les intérêts de tous les salariés du public, comme du privé.

Voter CFDT, c'est voter pour des représentants qui participent à une organisation syndicale, parmi les plus représentatives, qui siège dans les différentes CAP nationales et au CTP ministériel.

Vos candidats CFDT

Contrôleurs de classe exceptionnelle

LE DREAU Gilbert	DDAM Morbihan
CORRE Muriel	DDAM Finistère
CHAUFAUX Mireille	DSI Saint-Malo
LE CLAINCHE Philippe	DDAM Côte d'Armor

Contrôleurs de classe supérieure

WITKAMP Mark	DSI Saint-Malo
DENES Isabelle	DDAM Finistère
MARTINI Joël	DSI Saint-Malo
BARBE Sylvain	DRAM Gironde

Contrôleurs de classe normale

GAREL Soizick	DSI Saint-Malo
POULLAIN Aude	DDAM Finistère
MONBET DUFAU François	DDAM Pyr Atl.
MALGORN François	DDAM Morbihan

Syndics principaux de 1^{ère} classe

TOUTAIN Sylvaine	DDAM Ille et Vilaine
ERHEL Christine	DDAM Côte d'Armor
COATMEUR Danièle	DDAM Finistère
BILLARD Michèle	DDAM Morbihan

Syndics principaux de 2^{ème} classe

BREHIN Pascal	DDAM Ille et Vilaine
LEBEAU Nathalie	DRAM Ille et Vilaine
SADOUDI Malika	DDAM Côte d'Armor
SANCEO Martine	DDAM Finistère

Syndics de 2^{ème} et 1^{ère} classe

GUEGANTON Brigitte	DRAM Ille et Vilaine
CLARE Chantal	DDAM Ille et Vilaine
LAUNAY Philippe	DDAM Finistère
LAHAYE Chantal	DDAM Ille et Vilaine

Inspecteurs des Affaires Maritimes

PEDELABORDE Isabelle	DGITM- Ille et Vilaine
EUZEN Marie Françoise	Lycée Le Guilvinec
CONAN Arnaud	SAM Nouvelle Calédonie
GRANDSIRE Chantal	Lycée Cherbourg

PNT de l'enseignement maritime ex. AGEMA

LECARDONNEL Jérôme	Lycée Cherbourg
LE RHUN Guy	Lycée Le Guilvinec
GUILLEVIC-MALLET Annie	Lycée Paimpol
FRIGOUT Philippe	Lycée Cherbourg
PUYVELO Gérard	Lycée Sète
FOUILLADE Gérard	Lycée Sète

Professeurs techniques de classe normale

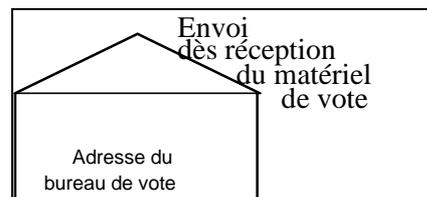
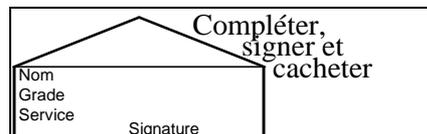
DAGUZAN Thierry	Lycée La Rochelle
LAFITTE Léontxo	Lycée Ciboure
DURAND Fabrice	Lycée Saint Malo
BOURHIS Christophe	Lycée Le Guilvinec

Modalités du vote par correspondance

ATTENTION : 3 enveloppes

- **Bulletin CFDT dans l'enveloppe bulle**

(ne rien inscrire et inutile de coller)



Pour un syndicalisme de solidarité à l'écoute des agents